

23 - 24 Juin 2021 – ERTS – Olivet [45]

Participant

Nom : Prénom :

Fonction actuelle :

Organisme :

Adresse organisme :

.....

Tél. : Courriel :

Participera à :

Conférences du Mercredi 23 juin 2021

Ateliers du Jeudi 24 juin 2021

Tarif

Chèque à établir à l'ordre de l'ERTS

Conférences + ateliers : 200 € par inscrit / Tarif adhérent (nombre limité de participants)

Conférences + ateliers : 400 € par inscrit / Tarif non adhérent (nombre limité de participants)

Conférences (mercredi) : pour les adhérents Prisme : 130 €

Conférences (mercredi) : pour les non-adhérents Prisme: 260 €

Frais d'inscription : le remboursement se fera dans la limite de :

- 50% plus de 10 jours avant le début de la session.
- 30% de 10 à 3 jours avant le début de la session.
- Aucun remboursement si moins de 3 jours avant le début de la session.

Chaque inscription fera l'objet :

- Avant la session, d'une convention de formation simplifiée.
- Après la session, d'une facture, d'une attestation de présence, de la copie de la liste de présence.

Aucun devis ne sera établi, la convention de formation tenant lieu de document contractuel.

Inscriptions closes au 31 mai 2021. Priorité donnée aux adhérents Prisme.

La session est limitée à 60 personnes. Tout bulletin incomplet sera retourné à l'expéditeur.

Bulletin à retourner par courrier, accompagné du chèque à

ARDEQAF - ERTS, Centre de Documentation / Session Prisme 2021,

2032 rue du Général de Gaulle, CS 60002, 45166 Olivet Cedex

